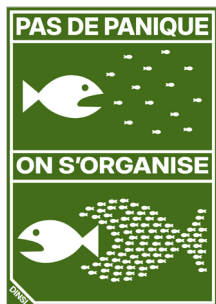


Ce tract exprime les revendications des agents de la DINSI, soutenues par l'intersyndicale des organisations syndicales signataires :



AGENTS DE LA DINSI EN GRÈVE



Inégalités liées au RIF complément

L'an dernier, le conseil métropolitain a voté en faveur de l'attribution d'un RIF complément pour les agents qui ne perçoivent pas la prime de fin d'année.

Or, à la DINSI, sous prétexte que le RIF complément ne peut se cumuler à la prime numérique, **on a toujours des écarts de rémunération entre ceux qui perçoivent la prime de fin d'année et ceux qui ne la perçoivent pas.**

Cette exclusion est d'autant plus mal vécue que depuis sa mise en place en 2017, la prime **numérique n'a pas été réévaluée**, et le **point d'indice est gelé**, entraînant une baisse du pouvoir d'achat des agents.

La prime numérique exclut par ailleurs d'autres dispositifs indemnitaires tels que le RIF destiné aux personnels non encadrants de catégorie A ou encore les NBI des responsables.

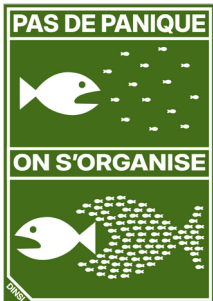
Métiers en tension, recrutements infructueux, externalisation, surcoûts

La prime numérique, mise en place à une époque pour favoriser les recrutements (dans un domaine où les **métiers sont encore aujourd'hui reconnus en tension par l'État**) et réduire les différences salariales avec les salaires pratiqués dans le secteur privé ne suffit pas ! Depuis plusieurs années la **proportion de recrutements infructueux augmente** au sein de la DINSI. Ces recrutements infructueux entraînent le gel puis parfois la disparition des postes, impactant la charge de travail toujours plus grande des agents. Pour l'année 2024, le pourcentage de postes infructueux est de 36 %.

Dans d'autres cas, les postes sont externalisés et confiés à des prestataires (25 % des effectifs à ce jour), entraînant une **perte de compétences**, voire de **maîtrise stratégique**, doublée d'un **surcoût très important** pour la Métropole.

En parallèle, **le portefeuille de projets de la DINSI explose**, il contient actuellement 263 projets, alors que le plan pluriannuel d'investissement n'en identifiait que 123.

Ce tract exprime les revendications des agents de la DINSI, soutenues par l'intersyndicale des organisations syndicales signataires :



AGENTS DE LA DINSI EN GRÈVE



Agents de l'information géographique en attente de reconnaissance de leurs missions

Exclus de façon arbitraire du périmètre de la prime numérique en 2017, les agents des métiers de la Géomatique souhaitent leur réintégration dans ce périmètre **en vertu des décisions gouvernementales concernant les référentiels et répertoires des métiers du numérique de la fonction publique.**

Leurs collègues dessinateurs, géomètres et topographes, métiers également reconnus en tensions, contribuent au quotidien aux grands projets métropolitains. Ils ont vu leurs missions et charges de travail considérablement évoluer ces dernières années au fil des réorganisations successives. Ils demandent à ne pas être une nouvelle fois oubliés et à rentrer dans le périmètre annoncé par la collectivité **des revalorisations ciblées de régime indemnitaire pour certains métiers** en forte tension.

La DINSI restera mobilisée jusqu'à obtention de ses revendications

Après bientôt 1 an de mobilisation, malgré nos diverses actions, nous n'avons toujours rien obtenu, c'est pourquoi, nous continuons ce jour à nous mobiliser avec les revendications suivantes :

RIF complément	• Extension du RIF complément à tous les agents de la DINSI, avec effet rétroactif à octobre 2024.
Refonte de la prime numérique	• Reconnaissance de la prime numérique comme prime de fonction pleine et entière, cumulable avec d'autres dispositifs dans le cadre du RIFSEEP et mise à jour des textes encadrant la prime numérique, pour inclure tous les agents éligibles depuis leur prise de poste, avec rétroactivité.
RIF « métier »	• Repositionnement des techniciens et agents de maîtrise de la DAUSN dans les groupes RIF « métier » en fonction de leurs missions réelles conformément aux lignes de gestion.
Ré-internalisation	• Ré-internalisation de certaines missions de fonctionnaires actuellement confiées à des prestataires.

